EURE ET LOIR (28) DES AGRICULTEURS EN POINTE DANS LA MAÎTRISE DES MILIEUX ET LA MODERNISATION DE L'AGRICULTURE

par Daniel **Tessier**[1]

Présentation

Le département d'Eure-et-Loir est localisé au sud-ouest de la région parisienne. D'une superficie de 593 200 hectares, il fait partie de la Région Centre et compte environ 400 000 habitants. Il se caractérise par de vastes étendues dont la Beauce, au sud-est, est la région naturelle la plus importante, avec une pluviométrie de ~550 mm. En allant vers l'Ouest, le Thymerais-Drouais et le Faux Perche plus au Sud offrent un paysage plus diversifié avec d'importantes forêts. A l'extrême Sud-Ouest, le Perche est une région accidentée, coupée de collines et vallons, avec une pluviométrie de ~750 mm. Le paysage originel de type bocager, contraste avec les vastes horizons de la Beauce. Moins présent qu'autrefois, l'élevage y occupe encore une place importante. La forêt atteint 70 000 ha soit 12 % du territoire.

1950, un bilan précis de l'agriculture

G. Parguey, le directeur des services agricoles, coordonne la rédaction de l'ouvrage « Aperçus de l'agriculture d'Eure et Loir en 1950 ». La parole est donnée à égalité à des praticiens représentant des filières de production et à des techniciens traitant des sujets pour lesquels ils faisaient autorité.

Jeanne Garola, directrice de la station agronomique de Chartres fait le point sur les grands types de milieux et leurs contraintes vis à vis de l'agriculture. La grande plaine n'est pas aussi homogène qu'on pourrait le croire. Les dépôts limoneux sont d'épaisseur variable et reposent sur des substrats variés. Sur calcaire de Beauce on trouve des sols profonds aux fortes potentialités. En allant vers l'ouest les sols reposent sur une couche d'argile à silex et sont de plus en plus minces. Ils sont à tendance acide, sujets à l'engorgement et à faible réserve d'eau. Ils sont aussi appauvris en argile et battants d'où de très faibles potentialités. En 1950 il fallait reconstituer les réserves minérales, P et K notamment, et remonter le pH des sols. La fertilisation azotée ne dépassait pas 30 kg/ha en culture céréalière. Déjà, dans un article, Claude Monnier posait la question des restitutions organiques aux sols dans des fermes où l'élevage allait être abandonné...

Le constat était aussi que la structure de production, (céréales, plantes sarclées, jachères, prairies naturelles) avait peu changé depuis 1900 et que les rendements n'avaient pas encore retrouvé leur niveau d'avant-guerre.

Le département alimentait Paris en lait mais les progrès dans le domaine zootechnique exigeaient une profonde amélioration (rendement laitier, état sanitaire, alimentation, qualité du lait). « Sans une sélection des taureaux, la sélection des vaches seules pour la production laitière restera d'une efficacité réduite ». La coopérative laitière du Mans, qui fournissait en lait les troupes

[1] Membre de l'Académie d'Agriculture de France, Directeur de recherche honoraire de l'INRA.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2015.

américaines en Europe, montrait la voie à suivre. Avec l'appui de la DSA la première coopérative laitière d'insémination artificielle a été créée en 1946 à La Loupe sous la direction de Robert Cassou, « avec un succès fulgurant et inespéré ».

En 1950, peu de fermes étaient déjà mécanisées (tracteurs, moissonneuses batteuses) et la question de la rentabilité de ces investissements se posait. Le cheval percheron, qui avait été exporté à travers le monde, avait retrouvé sa population d'avant-guerre. Pourtant les comptes rendus de visites aux États Unis laissaient prévoir un changement drastique de la productivité du travail et des structures de production avec la disparition programmée du cheval de trait.

Jean Rebiffé, directeur de la SCAEL insistait sur la nécessité du mouvement coopératif et mutualiste. Le département avait été dès avant 1900 un des premiers pour le développement des mutuelles d'assurances, des coopératives et des caisses de crédit. On espérait beaucoup d'elles pour l'avenir. En 1960 citons La Société Coopérative Agricole d'Eure et Loir, la Coopérative Agricole du Dunois, le Crédit Agricole de la Beauce et du Perche, le Crédit Agricole Mutuel du Dunois. Des structures syndicales se sont mises en place avec des personnalités de premier plan comme Louis Perrin.

1960 : la maîtrise des milieux et la modernisation

La prise en main du développement par les agriculteurs doit beaucoup à l'exemple donné par Bernard Poullain qui a fondé en 1944 le premier CETA de France à la Queue les Yvelines. La direction des services agricoles animée par Georges Parguey a fortement soutenu leur création, avec pour chacun d'entre eux des spécificités propres à chaque région. A l'initiative de la DSA des conférences ont été données par des chercheurs, mais aussi par l'agro-fourniture, sur la plupart des sujets intéressant la production végétale et animale, ainsi que sur les travaux de drainage et d'irrigation. Ces formations avaient un grand succès.

La modernisation a comporté un volet « infrastructures » important. Les agriculteurs, souvent locataires, ont plutôt bien accepté le remembrement rendu nécessaire par l'extrême morcellement des exploitations. 316 000 ha étaient remembrés en 1965 et 434 780 ha en 2009, dont 175 991 ha pour le 2ème remembrement, sans compter les échanges de parcelles à l'amiable.

En 1965 le département d'Eure et Loir était celui qui consommait le plus d'engrais (N, P, K). Raymond Mérillon notait que « les suppléments d'engrais ne déterminent pas automatiquement les augmentations de rendements ». Très tôt le drainage avait été identifié comme pouvant être indispensable, notamment dans le Faux Perche. Dans cette région près de 100 % des parcelles sont drainées de sorte qu'à la sortie de l'hiver les dégâts sur les cultures dus à l'engorgement sont maintenant faibles et la battance/érosion diffuse est mieux contrôlée. Le développement de l'activité biologique a sans doute amélioré le fonctionnement global des sols drainés. Les données statistiques montrent d'ailleurs que la productivité est aujourd'hui peu différente d'une région à l'autre. Les prix du foncier rejoignent d'ailleurs ceux sur les limons profonds et bien drainants de Beauce.

L'amélioration constante des rendements doit beaucoup à la génétique, notamment le travail local effectué par André Pichot, agriculteur-sélectionneur et agronome, qui a été à l'origine de plusieurs variétés de blé (« Fidel » en particulier). Une des questions posées concernait le statut organique des sols dès lors que l'élevage avait été abandonné. Il fallait convaincre les agriculteurs de l'intérêt d'enfouir les pailles, ce qu'avait bien compris Claude Monnier... Cet objectif apparaît assez largement atteint. Aujourd'hui les rendements des céréales semblent encore en progression (~ 8 t/ha en moyenne) et le statut organique des sols largement maîtrisé, même si la question du

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2015.

lessivage d'azote reste un sujet sensible.

Ces dernières années, comme par ailleurs en France, le développement de l'élevage a été plus problématique. A partir des années 1960 les surfaces libérées du fait de la mécanisation et avec la révolution fourragère (labour des prairies, arrivée du maïs ensilage) ont eu un impact important sur l'élevage avec une augmentation significative de la production. La création de structures novatrices comme la SICA Perche pour la viande (développée par Robert Chouanard, éleveur reconnu du cheval Percheron) et le groupement laitier du Perche pour le lait (équipement en tanks réfrigérant dès les années 1960, paiement à la qualité..) a permis de moderniser les filières. Cependant l'arrivée du lait longue conservation et la fermeture d'usines alimentant Paris en lait ont conduit à abandonner partiellement l'élevage laitier. Si, de 1900 à 1950 la surface emblavée n'a pratiquement pas varié (270 000 ha), on est passé à 387 000 ha (céréales + oléo-protéagineux), faisant du département le premier producteur de céréales en France.

Dans le Perche l'élevage de porcs a l'avantage de valoriser des productions locales. La création d'un circuit court avec une production de qualité a permis de développer une filière non intégrée aux fabricants d'aliments du bétail. Les porcs (~130 kg) sont traités sur place avec une charcuterie sans additifs. Se pose la question de la valorisation des autres productions agricoles et des structures de commercialisation. La meunerie est un point fort du département et l'usine Ebly de Châteaudun est un exemple. On peut regretter la trop faible implantation de structures de valorisation de produits agricoles à forte valeur ajoutée.

Dans les années 1950 l'ancrage local des structures mutualistes a fait la force du département. Quel sera l'impact de la concentration en cours des coopératives de céréales et du déplacement de centres de décision hors du département ? Les agriculteurs ne doivent-ils pas être plus proactifs dans la maîtrise de nouvelles filières de production et de commercialisation. Quels risques pour la filière avec internet qui permet de négocier la vente de leurs céréales en direct sur le marché international ? On remarque aussi que les agriculteurs euréliens n'ont pas significativement développé l'agriculture biologique. Un enjeu est sans doute de convaincre une population citadine de la compétence de son agriculture, notamment au regard des questions environnementales.

Copyright – Académie d'Agriculture de France, 2015.